



**CO-FACILITATION DE LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET DE  
RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU SECTEUR DE LA  
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGER (PRISAN)**

**Livrable 4**

*5 avril 2020*



## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>I. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE PAR STRUCTURE .....</b>  | <b>3</b>  |
| 1.1. VUE D'ENSEMBLE DES BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE .....  | 3         |
| 1.2. COUTS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE .....   | 1         |
| <b>II. TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE .....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>2.1 ASSISTANCE TECHNIQUE AU HC3N.....</b>   | <b>1</b>  |
| 2.1.1 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du HC3N pour la mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé .....   | 1         |
| 2.1.2 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du HC3N, du DNP-GCA et du FISAN pour l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources..... | 3         |
| 2.1.3 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du HC3N, du DNP-GCA et du FISAN pour l'appui à la réalisation d'études ponctuelles .....  | 5         |
| <b>2.2 ASSISTANCE TECHNIQUE AU DNP-GCA.....</b>  | <b>6</b>  |
| 2.2.1 Termes de référence pour une assistance technique long terme auprès du DNP-GCA .....   | 6         |
| 2.2.2 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour la mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé .....  | 9         |
| 2.2.3 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour l'appui à la révision de l'Accord Cadre État-donateurs .....  | 11        |
| 2.2.4 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA et du FISAN pour une formation aux techniques de plaidoyer.....  | 13        |
| 2.2.5 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources.....                      | 15        |
| 2.2.6 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour l'appui à la réalisation d'études ponctuelles.....  | 15        |
| <b>2.3 ASSISTANCE TECHNIQUE AU FISAN .....</b>   | <b>15</b> |
| 2.3.1 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation .....   | 15        |
| 2.3.2 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour une formation aux techniques de plaidoyer .....   | 17        |
| 2.3.3 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour l'appui à la réalisation d'études ponctuelles .....   | 17        |
| 2.3.4 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources.....                        | 17        |

## Abréviations et acronymes

|            |   |
|------------|---|
| AFD        | Agence française de développement   |
| ANFICT     | Agence nigérienne de financement des collectivités territoriales  |
| APCA       | Agence pour la promotion du conseil agricole  |
| AR         | Aller - retour  |
| AT         | Assistance technique  |
| AT CT      | Assistance technique court terme  |
| AT LT      | Assistance technique long terme   |
| CA         | Conseil d'administration  |
| CAPEG      | Cellule d'analyse des politiques publiques et d'évaluation de l'action gouvernementale                          |
| CCA        | Cellule crises alimentaires   |
| CC/SAP     | Cellule de coordination du système d'alerte précoce   |
| CFS        | Cellule filets sociaux  |
| CILSS      | Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel   |
| CMC        | Commission mixte de concertation  |
| CRC        | Comité restreint de concertation  |
| DPG        | Déclaration de politique générale du Gouvernement   |
| DPPD       | Documents de programmation pluriannuelle des dépenses   |
| DNPGCA     | Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires   |
| FAO        | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture   |
| FCD        | Fonds commun des donateurs  |
| FISAN      | Fonds d'Investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle   |
| FSA        | Fonds de Sécurité Alimentaire   |
| HC3N       | Haut-commissariat à l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens)                                   |
| HM         | Homme-mois  |
| OP         | Organisation paysanne   |
| PAM        | Programme alimentaire mondial   |
| PDES       | Plan de développement économique et social  |
| PIB        | Produit intérieur brut  |
| PNUD       | Programme des Nations Unies pour le Développement   |
| PRISAN     | Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger                            |
| PS         | Programme stratégique   |
| PTF        | Partenaire technique et financier   |
| SAN-DAD    | Sécurité alimentaire et nutritionnelle / Développement agricole durable   |
| SNS        | Stock national de sécurité  |
| SP/DNPGCCA | Secrétaire permanent régional du dispositif de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires |
| UNICEF     | Fonds des Nations Unies pour l'enfance  |

## I. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE PAR STRUCTURE

### 1.1. Vue d'ensemble des besoins en assistance technique

La mise en œuvre du projet nécessitera la mobilisation d'un assistant technique long terme pour le DNP-GCA sur trois ans, 6 HM d'assistance technique internationale court terme (1 pour le HC3N, 3 pour le DNP-GCA et 2 pour le FISAN) ainsi que 12 HM d'assistance technique régionale court terme (2 pour le HC3N, 2 pour le DNP-GCA et 6 pour le FISAN). Voir tableau synoptique et fiches de postes.

Tableau synoptique des besoins en assistance technique par structure

| Nature de l'assistance  | HC3N       | DNP-GCA    | FISAN      |
|---|------------|------------|------------|
|   | Durée (HM) | Durée (HM) | Durée (HM) |
| <b>Assistance technique internationale long terme</b>   |            | 36,0       |            |
| <b>Assistance technique internationale court terme</b>  |            |            |            |
| <i>Formation aux techniques de plaidoyer: par mission = 1 HM a avec un séjour au Niger totalisant 20 jours et 1 billets AR)</i>   |            | 1,0        | 1,0        |
| <i>Appui à la révision de l'accord cadre (1 HM et un billet AR + 20 jours de séjour au Niger)</i>   |            | 1,0        |            |
| <i>Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mobilisation des ressources (Par mission: 1 HM et un billet AR + 25 jours de séjour au Niger pour chaque structure)</i>   | 1,0        | 1,0        | 1,0        |
| <b>Assistance technique régionale court terme</b>   |            |            |            |
| <i>Mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé (Pour HC3Net DNP-GCA: mission de 1 HM au total avec un séjour au Niger totalisant 20 jours et 1 billet AR; 2M pour le FISAN avec 3 séjours de 15 jours au Niger)</i> | 1,0        | 1,0        | 5,0        |
| <i>Appui à la réalisation d'études ponctuelles (Par structure: 1 HM et un billet AR + 20 jours de séjour au Niger)</i>  | 1,0        | 1,0        | 1,0        |

## 1.2. Coûts de l'assistance technique

Le coût total de l'assistance technique s'élève à 1 014 820 Euros répartis en 650 160 Euros pour l'assistance technique internationale long terme 168 660 Euros pour l'Assistance technique internationale court terme et 196 000 Euros pour l'Assistance technique régionale court terme (voir tableau ci-dessous).

| Nature de l'assistance  | HC3N       |               |              |            | DNP-GCA    |                |              |            | FISAN      |                |              |            | TOTAL (EUROS)    |
|---|------------|---------------|--------------|------------|------------|----------------|--------------|------------|------------|----------------|--------------|------------|------------------|
|   | Durée (HM) | Honoraires    | Autres frais | Coût total | Durée (HM) | Honoraires     | Autres frais | Coût total | Durée (HM) | Honoraires     | Autres frais | Coût total |                  |
| <b>Assistance technique internationale long terme (base de calcul: 2 AT; 16935 Euros par HM, 6000 Euros par billet AR et par an; 6000 Euros pour le déménagement retour, 1500 Euros pour fais de mission professionnelle par an et 4000 Euros de frais de fonctionnement par an)</b>            |            |               |              |            | 36,0       | 609 660        | 40 500       | 650 160    |            |                |              |            | <b>650 160</b>   |
| <b>Assistance technique internationale court terme (base de calcul: 16935 Euros par HM, 230 Euros par jour pour les frais de séjour au Niger, 6000 Euros par billet AR): total 6 HM</b>   |            |               |              |            |            |                |              |            |            |                |              |            |                  |
| <i>Formation aux techniques de plaidoyer: par mission = 1 HM a avec un séjour au Niger totalisant 20 jours et 1 billets AR)</i>   |            |               |              |            | 1,0        | 16 935         | 10 600       | 27 535     | 1,0        | 16 935         | 10 600       | 27 535     | <b>55 070</b>    |
| <i>Appui à la révision de l'accord cadre (1 HM et un billet AR + 20 jours de séjour au Niger)</i>   |            |               |              |            | 1,0        | 16 935         | 10 600       | 27 535     |            |                |              |            | <b>27 535</b>    |
| <i>Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mobilisation des ressources (Par mission: 1 HM et un billet AR + 25 jours de séjour au Niger pour chaque structure)</i>   | 1,0        | 16 935        | 11 750       | 28 685     | 1,0        | 16 935         | 11 750       | 28 685     | 1,0        | 16 935         | 11 750       | 28 685     | <b>86 055</b>    |
| <b>Assistance technique régionale court terme (base de calcul: 13000 Euros par HM, 230 Euros par jour pour les frais de séjour au Niger, 1550 Euros par billet AR): total xx HM</b>   |            |               |              |            |            |                |              |            |            |                |              |            |                  |
| <i>Mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé :</i>  |            |               |              |            |            |                |              |            |            |                |              |            |                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour HC3Net DNP-GCA:</b> mission de 1 HM au total avec un séjour au Niger totalisant 20 jours et 1 billet AR</li> <li>• <b>Pour le FISAN</b> mission de 5 HM avec 5 séjours de 20 jours soit au total 100 jours au Niger et 5 billets AR</li> </ul> | 1,0        | 13 000        | 6 600        | 19 600     | 1,0        | 13 000         | 6 600        | 19 600     | 5,0        | 65 000         | 33 000       | 98 000     | <b>137 200</b>   |
| <i>Appui à la réalisation d'études ponctuelles (Par structure: 1 HM et un billet AR + 20 jours de séjour au Niger)</i>  | 1,0        | 13 000        | 6 600        | 19 600     | 1,0        | 13 000         | 6 600        | 19 600     | 1,0        | 13 000         | 6 600        | 19 600     | <b>58 800</b>    |
| <b>TOTAUX</b>   |            | <b>67 885</b> |              |            |            | <b>773 115</b> |              |            |            | <b>173 820</b> |              |            | <b>1 014 820</b> |

## **II. TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

### **2.1 Assistance technique au HC3N**

#### **2.1.1 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du HC3N pour la mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé**

##### **I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver.

Le Haut-commissariat à l'I3N (HC3N), créé en 2011, est une administration de mission ancrée au Cabinet du président de la République du Niger, avec pour mandat le pilotage, la coordination, et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Après avoir tiré le bilan du premier plan d'actions couvrant la période 2012-2015, un second plan d'actions quinquennal (2016-2020) a été élaboré et s'articule autour de 12 programmes stratégiques (PS) qui servent de cadre programmatique, de planification et de suivi pour les ministères et institutions du secteur à travers leurs budgets programmes. Le HC3N est également un interlocuteur privilégié des partenaires du secteur désireux d'inscrire leur coopération dans un cadre unifié et aligné aux priorités nationales et aux stratégies sous-sectorielles. Le HC3N est dirigé par un Haut-commissaire qui a rang de ministre, et se compose de différents organes : Cabinet du Haut-commissaire, secrétariat général, départements techniques, notamment le département de suivi-évaluation-capitalisation.

L'objectif global du suivi-évaluation/capitalisation de l'I3N est de renseigner sur les progrès quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur les avantages générés suite à la mise en œuvre des programmes stratégiques de l'Initiative. Le mécanisme de suivi-évaluation/capitalisation est organisé pour assurer les fonctions ci-après :

- l'évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux politiques et stratégies sous régionales dans le secteur de la SAN-DAD ;
- le bilan de la mise en œuvre de l'Initiative 3N en contribution à l'évaluation du PDES y comprise la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG), en ce qui concerne le secteur de la SAN-DAD ;
- le suivi général et l'évaluation des résultats, des effets et des impacts de l'I3N prenant en compte les activités, les financements et les services intégrés communaux ;
- le suivi-évaluation/capitalisation de l'exécution des programmes et des projets de l'I3N ;
- le suivi de l'animation, de la coordination, des réformes impulsées et des risques associés.

## II JUSTIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le suivi évaluation/capitalisation au niveau du HC3N assure les fonctions suivantes :

### Évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux objectifs et résultats attendus de cadres plus globaux, nationaux et régionaux

- a) l'évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux politiques et stratégies sous-régionales dans le secteur de la sécurité alimentaire/nutritionnelle et du développement agricole ;
- b) le bilan de la mise en œuvre de l'Initiative 3N en contribution à l'évaluation du PDES y compris la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG), en ce qui concerne le secteur de la sécurité alimentaire/nutritionnelle et celui du développement agricole ;

### Évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux objectifs et résultats attendus au niveau national, régional et communal

- a) le suivi général et l'évaluation des résultats, des effets et des impacts de l'Initiative 3N prenant en compte les activités, les financements et les services intégrés communaux ;
- b) le suivi/capitalisation de l'exécution des programmes et des projets de l'Initiative 3N ;
- c) le suivi de l'animation, de la coordination, des réformes impulsées et des risques associés.

Les supports ci-après constituent les documents de base nécessaires à la réalisation effective de l'ensemble du système et du mécanisme du Suivi-évaluation / Capitalisation de l'Initiative 3N<sup>1</sup>.

| Fonctions  | Produits  | Responsables |
|--|---|--------------|
| Suivi des performances liées à la coordination et à la gestion des risques | Rapports périodiques sur l'efficacité en matière de coordination, d'animation, de mobilisation financements, d'impulsion des réformes, de renforcement des capacités, de suivi et d'évaluation : produits | HC3N         |
|  | Rapports de suivi sur la gestion des risques  | HC3N         |
|  | <i>Rapports d'évaluation des impacts socioéconomiques et environnementaux</i>   | HC3N         |
|  | <i>Rapports de mise en œuvre des plans de gestion sociale et environnementale</i>   | HC3N         |
|  | Rapports de suivi sur les offres de services intégrés communaux de l'Initiative 3N (kits de services)   | HC3N         |
|  | Rapports de suivi sur les financements mobilisés  | HC3N         |
| Suivi de l'exécution   | Rapports globaux périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des activités de l'Initiative 3N : produits   | HC3N         |
|  | <i>Rapports régionaux périodiques et annuels sur l'efficacité de la mise en œuvre des activités : produits</i>  | CR i3N       |
|  | <i>Rapports sous sectoriels périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des activités i3N : produits</i>   | Ministères   |

<sup>1</sup> Source : manuel de suivi-évaluation du HC3N.

| Fonctions  | Produits  | Responsables |
|--|---|--------------|
|  | Rapports globaux périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des programmations séquentielles, PA I3N : produits | CVS-PA HC3N  |
| Évaluations internes des performances et des résultats       | Rapports bilans annuels globaux, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances, des effets et des impacts          | HC3N         |
|  | <i>Rapports bilans annuels régionaux, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances et des effets</i>              | CR I3N       |
|  | <i>Rapports bilans annuels sous sectoriels, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances et des effets</i>        | Ministères   |
|  | Revue annuelle  | HC3N         |
|  | Rapports bilans annuels, d'évaluations internes sur les performances  | HC3N         |
| Evaluations externes   | Audits et bilans techniques externes  | HC3N         |
|  | Rapports d'évaluations externes sur la pertinence et les impacts  | HC3N         |
| Actualisation continue des données de base et capitalisation | Tableaux de bord/Plans de suivi évaluation  | HC3N         |
|  | Rapports techniques et thématiques (sur commande)   | HC3N         |
|  | Annuaire actualisé en lien avec la base de données numériques   | HC3N         |
|  | Publications techniques   | HC3N         |
|  | Articles sur site Web   | HC3N         |

Le mécanisme de suivi-évaluation est alimenté en information par plusieurs sources dont le système de reporting devant être harmonisé. Dans cette perspective, l'AFD soutient le renforcement des capacités du HC3N au travers du financement d'un Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie de ce financement sera consacrée à une assistance technique court terme auprès du HC3N pour rendre plus efficace et harmoniser le système de reporting

### III. OBJECTIFS ET RÉSULTAT ATTENDUS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de contribuer à renforcer les capacités des cadres du HC3N en matière de suivi-évaluation (suivi projets/programmes, consolidation) pour opérationnaliser le suivi.

Plus spécifiquement, la mission de l'assistance consiste à améliorer au HC3N le système de reporting pour le rendre plus efficace et harmonisé, en cohérence avec ceux de la Cellule d'analyse des politiques publiques et d'évaluation de l'action gouvernementale (CAPEG), du Plan de développement économique et social (PDES), etc.).

La mission doit renforcer les capacités du HC3N à rendre le Département de suivi-évaluation / capitalisation (DSEC) plus apte à fournir des informations pertinentes permettant de renseigner efficacement les indicateurs de suivi du plan d'actions I3N.

Il s'agit notamment des indicateurs ci-dessous suivis directement par le DSEC :

- Taux de mobilisation de ressources prévues dans le Plan d'Action
- Niveau de pénétration de la gouvernance sectorielle dans les communes
- Niveau d'amélioration de la gouvernance sectorielle due aux réformes
- Dispositif d'appui/conseil intégré mis en place (étude)
- Dispositif du FISAN mis en place (étude)
- Nombre de Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) élaborés par les Institutions du secteur

- Nombre de stratégies sous-sectorielles sur le long terme élaborées par les Institutions du secteur
- Nombre d'instances de gouvernance et de coordination créées
- Instances de l'I3N au niveau central (CMPS, CNDA)
- Instances de l'I3N au niveau régional (CCR/I3N)
- Instances de l'I3N au niveau communal (CCC/I3N)
- Nombre d'instances de gouvernance et de coordination fonctionnelles (national, régional, départemental, communal)
- Nombre d'études réalisées
- Nombre de réformes impulsées
- Nombre de nouveaux projets/programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N
- Nombre de projets/programmes achevés et/ou en cours contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N
- Montant global des financements mobilisés (milliards de FCFA)
- Part de l'Etat dans les financements mobilisés (%)
- Part des PTF dans les financements mobilisés (%)
- Nombre de Rapports Bilan de l'Initiative 3N élaborés
- Nombre de Rapports Bilan Régional de l'Initiative 3N élaborés
- Nombre de SASE au niveau régional opérationnels
- Nombre d'approches nouvelles promues et développées
- Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan complète
- Nombre de communes touchées par l'approche Communes de Convergence
- Nombre d'IEC/CCC thématique en région
- Nombre d'IEC/CCC thématique par commune
- Existence d'une stratégie de communication avec plan d'action
- Existence d'un plan d'action associé à la stratégie de communication
- Nombre d'institutions de mise en œuvre de l'Initiative 3N appuyées

Les résultats attendus de la mission sont les suivants<sup>2</sup> :

- Un système de reporting efficace et harmonisé en cohérence avec ceux des structures de planification et d'évaluation de l'action gouvernementale est mis en place (il s'agit de l'ensemble des rapports produits par le DSEC) ;
- Un plan d'action est proposé pour rendre toutes les structures concernées plus aptes à fournir des informations pertinentes permettant de renseigner efficacement les indicateurs de suivi du plan d'actions I3N, grâce à un renforcement des capacités.

#### **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

- Spécialiste dans la mise en place de système d'information de façon générale, et de suivi-évaluation de façon plus spécifique justifiant d'au moins 15 ans d'expérience ;
- Compétences en matière d'analyse économique, de suivi-évaluation de projets, de planification et de gestion ;

---

<sup>2</sup> Il existe un manuel de suivi-évaluation qui définit clairement les différents produits, les structures qui en sont responsables par niveau (national, régional, etc).

- Une expérience significative en accompagnement à la construction de dispositif de suivi-évaluation dans le cadre de projet complexes et pluri acteurs ;
- Une expérience significative dans l'appui à la fonction de suivi auprès d'acteurs très divers notamment publics;
- Une expérience d'une diversité de méthodologies de suivi-évaluation, notamment celles qui articulent le quantitatif et le qualitatif ;
- Une expérience de l'accompagnement d'organisations et de facilitation du dialogue entre acteurs ;
- Une expérience significative en matière de facilitation de groupe et d'atelier, accompagnement des organisations / institutions dans leur évolution ;
- La maîtrise du montage de projet et des principales procédures des bailleurs internationaux comme l'AFD.
- Expérience pertinente dans les pays en développement, en particulier dans les pays sahéliens dont le Niger.

## **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de 1 mois

## 2.1.2 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du HC3N, du DNP-GCA et du FISAN pour l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources

### I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver. Trois structures sont appelées à jouer un rôle important dans les transformations positives souhaitées au niveau du monde rural :

- Le HC3N créé en 2011 est une administration de mission ancrée au Cabinet du président de la République du Niger, avec pour mandat le pilotage, la coordination, et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'I3N. Après avoir tiré le bilan du premier plan d'actions couvrant la période 2012-2015, un second plan d'actions quinquennal (2016-2020) a été élaboré et s'articule autour de 12 programmes stratégiques qui servent de cadre programmatique, de planification et de suivi pour les ministères et institutions du secteur à travers leurs budgets programmes. Le HC3N est également un interlocuteur privilégié des partenaires du secteur désireux d'inscrire leur coopération dans un cadre unifié et aligné aux priorités nationales et aux stratégies sous-sectorielles.
- Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 est ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2ème plan d'actions de l'I3N. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, en octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs
- Le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), créé en 2017 avec le statut d'établissement public de financement, a pour mandat d'offrir des services financiers de trois types : (i) soutien aux activités agricoles des investisseurs privés, (ii) soutien aux investissements structurants agricoles des collectivités territoriales, (iii) appui au conseil agricole et à la recherche agronomique appliquée.

### **II JUSTIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Le HC3N, le DNP-GCA et le FISAN sont confrontés à des difficultés de mobilisation des ressources financières (nationales et extérieures) nécessaire à l'exécution de leur mandat : les programmes stratégiques ne sont que partiellement financés, des lourdeurs administratives pèsent sur la mobilisation des ressources du budget de l'État, notamment en raison du passage de certains partenaires techniques et financiers (PTF) de l'aide « projet » à l'appui budgétaire.

La mobilisation des ressources est une problématique commune à ces trois structures pour laquelle lesdites structures se sont engagées à élaborer des stratégies et un plan d'action.

L'AFD soutient le renforcement des capacités des trois structures au travers du Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie des ressources de ce projet sera utilisée pour la mobilisation d'un assistant technique court terme auprès du HC3N pour appuyer l'élaboration de stratégies et de plans d'action pour la mobilisation des ressources des trois structures.

### **III. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS**

L'objectif de la mission est d'apporter à ces structures un appui pour l'élaboration dans une démarche participative et inclusive de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources au profit de chacune des trois structures

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Une stratégie de mobilisation des ressources est élaborée ;
- Un plan d'action de mobilisation des ressources est élaboré.
- Les cadres des trois structures sont formés à la mise en œuvre du plan d'actions de mobilisation des ressources

### **III. PROFIL DE L'EXPERT**

- Économiste / financier disposant d'une compétence avérée dans le domaine des finances publiques et de la finance internationale, justifiant d'au moins 15 ans d'expérience pertinente en mobilisation des ressources au niveau national et international, en relations avec les donateurs, en montage d'outils et de dossiers de financement des programmes et projets ;
- Expérience avérée dans les domaines du développement étroitement liés à la mobilisation de ressources au profit des États ou d'organismes étatiques et privés ;
- Bonne connaissance des partenaires techniques et financiers et de leurs procédures ;
- Expérience pertinente dans les pays en développement, en particulier dans les pays sahéliens dont le Niger.

### **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de trois mois, à raison d'un mois minimum par structure.

### 2.1.3 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du HC3N, du DNP-GCA et du FISAN pour l'appui à la réalisation d'études ponctuelles

*(Remarque : cette fiche est présentée ici à titre indicatif ; elle devra être davantage étoffée au fur et à mesure de l'identification des besoins d'études ponctuelles)*

#### **I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver. Trois structures sont appelées à jouer un rôle important dans les transformations positives souhaitées au niveau du monde rural :

- Le HC3N créé en 2011 est une administration de mission ancrée au Cabinet du président de la République du Niger, avec pour mandat le pilotage, la coordination, et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'I3N. Après avoir tiré le bilan du premier plan d'actions couvrant la période 2012-2015, un second plan d'actions quinquennal (2016-2020) a été élaboré et s'articule autour de 12 programmes stratégiques qui servent de cadre programmatique, de planification et de suivi pour les ministères et institutions du secteur à travers leurs budgets programmes. Le HC3N est également un interlocuteur privilégié des partenaires du secteur désireux d'inscrire leur coopération dans un cadre unifié et aligné aux priorités nationales et aux stratégies sous-sectorielles.
- Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 est ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2ème plan d'actions de l'I3N. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, en octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs
- Le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), créé en 2017 avec le statut d'établissement public de financement, a pour mandat d'offrir des services financiers de trois types : (i) soutien aux activités agricoles des investisseurs privés, (ii) soutien aux investissements structurants agricoles des collectivités territoriales, (iii) appui au conseil agricole et à la recherche agronomique appliquée.

#### **II JUSTIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Ces trois structures sont engagées dans la mise en œuvre du PRISAN et mettent en œuvre des activités correspondant à leurs besoins prioritaires d'appui institutionnel.

Cependant, les structures ont d'autres besoins d'investigation non directement pris en comptes par les activités en cours. Ces besoins pourraient correspondre à des solutions aux faiblesses institutionnelles actuelles : faible appropriation des instances de coordination au

niveau communal (HC3N) ; faible capacité à capter / suivre les réalisations des programmes / projets sous tutelle I3N (HC3N) ; outils de suivi-évaluation incomplets et absence de document stratégique propre (DNP-GCA) ; outils relatifs aux mécanismes finaux de garantie incomplets (FISAN), etc. Cette liste n'est pas exhaustive.

L'AFD soutient le renforcement des capacités du DNP-GCA au travers du Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie des ressources de ce projet sera utilisée pour la mobilisation d'assistants techniques court terme pour des études ponctuelles.

### **III. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION**

Les thématiques de ces études seront déterminées au fur et à mesure que les besoins dans les différents domaines se feront sentir.

### **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

Le profil des experts sera déterminé au fur et à mesure que les besoins dans les différents domaines se feront sentir.

### **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission sera déterminée au fur et à mesure que les besoins dans les différents domaines se feront sentir.

## **2.2 Assistance technique au DNP-GCA**

### **2.2.1 Termes de référence pour une assistance technique long terme auprès du DNP-GCA**

#### **I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver.

Plusieurs structures contribuent à la mise en œuvre de cette stratégie, parmi lesquelles :

- Le Haut-commissariat à l'I3N (HC3N), créé en 2011 est ancré au niveau du Cabinet du Président de la République. Le HC3N pilote, coordonne, suit et évalue de façon globale la mise en œuvre de l'I3N ;
- Le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), créé en 2017 avec le statut d'établissement public de financement (par Décret N°2017-663/PRN du 2 août 2017) a pour mandat d'offrir des services financiers de trois types : (i) soutien aux activités agricoles des investisseurs privés, (ii) soutien aux investissements structurants agricoles des Collectivités territoriales, (iii) appui au conseil agricole et à la recherche agronomique appliquée.

- Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 (sur les bases de la Cellule crises alimentaires créée en 1998) et ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre.

Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2<sup>ème</sup> plan quinquennal de l'IN. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, en octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs.

## **II. JUSTIFICATION D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE**

La mission du DNP-GCA est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité alimentaire des populations nigériennes par une meilleure coordination, une meilleure anticipation, et une meilleure gestion des actions de prévention et de réponse des différents intervenants.

Pour ce faire, le DNP-GCA est soutenu par les principaux partenaires donateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Niger.

Dans cette dynamique partenariale, l'AFD a soutenu le renforcement des capacités du DNP-GCA et du HC3N au travers d'un projet d'une durée et d'un financement limités (CNE1204, déc. 2017 à déc. 2019) et poursuivra cet appui au travers du Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN) en appuyant le DNP-GCA, le HC3N mais également le FISAN.

La mobilisation d'une assistance technique long terme vise à faciliter le fonctionnement des instances de gouvernance relevant du DNP-GCA, faciliter les réformes engagées, appuyer les initiatives de mobilisation des ressources, améliorer le système de reporting et l'échange d'informations entre le DNP-GCA et les deux autres structures concernées par le PRISAN est facilité.

## **III. DESCRIPTION DE LA MISSION**

### **III.1. Objectifs de la mission**

Sous l'autorité du Secrétaire Permanent du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (SP-DNP-GCA), l'assistant technique contribuera au renforcement fonctionnel et opérationnel du DNP-GCA, avec pour mission de soutenir et d'accompagner le Secrétariat Permanent du Dispositif et les Cellules rattachées dans l'identification et la mise en œuvre de stratégies, de modalités et de procédures susceptibles de renforcer le fonctionnement, la gestion, l'opérationnalité et la cohérence du DNP-GCA dans son ensemble.

L'assistance portera principalement sur :

- L'appui à la tenue des réunions des instances nationales ;
- L'appui à la mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé ;
- L'appui à la finalisation et la mise en œuvre des lignes directrices relatives aux opérations du DNP-GCA ;

- L'appui au plaidoyer en faveur de réformes institutionnelles et la mise en place d'un programme pour le DNP-GCA dans le DPPD de la Primature pour pallier les difficultés du DNP-GCA à mobiliser les volumes de financement nécessaires à partir du budget de l'État compatibles avec les opérations ;
- L'appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mobilisation des ressources ;
- La facilitation de l'échange d'informations entre le DNP-GCA et les deux autres structures concernées par le PRISAN.

### **III.2. Résultats attendus**

Les résultats attendus sont notamment :

- ✓ La tenue des réunions des instances de gouvernance est effective à tous les niveaux ;
- ✓ Le dialogue politique sur les réformes est facilité (accompagnement dans l'aide à la décision) ;
- ✓ Les capacités de mobilisation des ressources sont renforcées ;
- ✓ Un système de reporting efficace et harmonisé est mis en place ;
- ✓ Les lignes directrices relatives aux opérations du DNP-GCA sont finalisées et mises en œuvre ;
- ✓ Les programmes conduits par le DNP-GCA sont inscrits dans le DPPD de la Primature ;
- ✓ L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mobilisation des ressources est facilitée ;
- ✓ L'échange d'informations entre le DNP-GCA et les deux autres structures concernées par le PRISAN est facilité.

### **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

- Formation initiale en économie rurale, en agronomie, en sociologie ou formation équivalente, et grande expérience justifiant d'au moins 15 ans d'expérience ;
- Expérience professionnelle avérée dans le domaine du développement rural, de l'urgence et des catastrophes et de la sécurité alimentaire ;
- Compétences en matière d'analyse économique, de suivi évaluation des projets, de planification et de gestion ;
- Expérience pertinente dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'urgence et des catastrophes dans les pays en développement ;
- Bonne connaissance des pays sahéliers, en particulier le Niger.

### **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de 36 mois.

## **2.2.2 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour la mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé**

### **I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver.

Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 (sur les bases de la Cellule crises alimentaires créée en 1998) et ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2<sup>ème</sup> plan quinquennal de l'IN. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, en octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs.

Le DNP-GCA est dirigé par un Secrétaire permanent et se compose de cellules ayant des mandats complémentaires. La CC/SAP est en charge de la collecte d'informations primaires (y compris des enquêtes) et de la coordination des processus d'analyses pour le ciblage des zones et des populations vulnérables. D'autres structures externes à la CC/SAP et au DNP-GCA prennent part à cet exercice à travers le groupe de travail interdisciplinaire (GTI) et le cadre harmonisé institué par le Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Après l'élaboration du plan de soutien sur la base des informations compilées par la CC/SAP, les autres cellules du DNP-GCA (CCA, CFS) et les partenaires du dispositif (PAM, FAO, etc.) déploient leurs moyens d'intervention pour des opérations à conduire selon des normes consignées dans des notes de cadrage. Cependant, des différences parfois importantes subsistent tant sur le mode de conduite des opérations que sur le reporting.

### **II JUSTIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Les informations produites / utilisées par les structures du DNP-GCA sont de divers ordres

La CC/SAP assure la collecte d'informations primaires et la coordination d'exercices d'analyses pour le ciblage des zones et populations vulnérables. La CC/SAP organise également la revue des informations collectées par les nombreuses institutions faisant partie du groupe de travail interdisciplinaire (GTI) participant aux analyses du cadre harmonisé. Elle coordonne la mise en œuvre d'une série d'outils et de méthodes pour effectuer le suivi de la vulnérabilité et le ciblage des zones et populations vulnérables. Sous la coordination de la CC/SAP des enquêtes sont réalisées en fonction des financements disponibles, la collecte des données étant souvent assurée par les services techniques déconcentrés.

Les principaux supports méthodologiques utilisés permettent (i) l'identification des zones vulnérables, (ii) le suivi desdites zones, (iii) la détermination des niveaux de vulnérabilité à travers une enquête nationale sur la vulnérabilité (EVIAM) et des sites sentinelles, (iv) la détermination du niveau des actifs des ménages, et la consolidation des données à travers le Cadre Harmonisé qui est un référentiel des pays du CILSS. L'analyse, à travers des réunions

périodiques, de la situation alimentaire, pastorale et nutritionnelle qui en est issue permet de proposer ou de mettre à jour un plan d'action (le plan de réponse) pour l'atténuation dans les zones les plus vulnérables. Ce plan de réponse est mis en œuvre par la CCA, la CFS et leurs partenaires techniques et financiers.

Chacune des cellules internes du DNP-GCA et les acteurs externes disposent de leurs propres systèmes de suivi-évaluation et le Secrétariat exécutif du DNP-GCA s'efforce de compiler les données issues de ces acteurs. En 2018, le DNP-GCA a conduit une étude qui a débouché sur un plan d'actions pour le renforcement des systèmes de gestion et d'analyse de l'information sur les crises alimentaires et les programmes de filets sociaux dont la mise en œuvre est sous la responsabilité du département de suivi-évaluation

Le DNP-GCA et ses cellules disposent donc de mécanismes de suivi-évaluation alimentés en information par plusieurs sources dont le système de reporting doit être harmonisé. Dans cette perspective, l'AFD soutient le renforcement des capacités du DNP-GCA au travers du financement d'un Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie de ce financement sera consacrée à une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour la mise en place d'un système de reporting efficace et harmonisé.

## **II. OBJECTIFS ET RÉSULTAT ATTENDUS DE LA MISSION**

L'objectif de la mission est de contribuer à renforcer les capacités de suivi-évaluation du DNP-GCA en mettant en place un système de reporting efficace et harmonisé en cohérence avec ceux du plan d'actions de l'I3N et du Plan de développement économique et social (PDES). La mission doit renforcer les capacités internes du dispositif à rendre toutes les cellules plus aptes à fournir des informations pertinentes permettant de renseigner efficacement les indicateurs de suivi du plan d'actions I3N.

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Un système de reporting efficace et harmonisé en cohérence avec ceux du plan d'actions I3N est mis en place ;
- Un plan d'action est proposé pour rendre toutes les cellules plus aptes à fournir des informations pertinentes permettant de renseigner efficacement les indicateurs de suivi du plan d'actions I3N.

## **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

- Spécialiste dans la mise en place de système d'information de façon générale, et de suivi-évaluation de façon plus spécifique, justifiant d'au moins 15 ans d'expérience ;
- Compétences en matière d'analyse économique, de suivi évaluation des projets, de planification et de gestion ;
- Une expérience significative en accompagnement à la construction de dispositif de suivi-évaluation dans le cadre de projet complexes et pluri acteurs ;
- Une expérience significative dans l'appui à la fonction de suivi auprès d'acteurs très divers notamment publics;
- Une expérience d'une diversité de méthodologies de suivi-évaluation, notamment celles qui articulent le quantitatif et le qualitatif ;
- Une expérience de l'accompagnement d'organisations et de facilitation du dialogue entre acteurs ;

- Une expérience significative en matière de facilitation de groupe et d'atelier, accompagnement des organisations / institutions dans leur évolution ;
- La maîtrise du montage de projet et des principales procédures des bailleurs internationaux comme l'AFD.
- Expérience dans les pays en développement, en particulier dans les pays sahéliens dont le Niger.

**V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de 1 mois.

### **2.2.3 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour l'appui à la révision de l'Accord Cadre État-donateurs**

#### **I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver.

Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 (sur les bases de la Cellule crises alimentaires créée en 1998) est ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2<sup>ème</sup> plan quinquennal de l'I3N. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris les réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, datant d'octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs.

Dans la perspective du renforcement du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires un Accord Cadre a été signé entre l'État du Niger et les donateurs en 2005. Cet Accord Cadre a été ratifié entre février 2005 et décembre 2006 par 13 pays et institutions : le Niger, l'Union européenne, la France, le PAM, l'Italie et la Suisse, l'Allemagne, le PNUD, la FAO, les Etats-Unis, la Belgique, l'UNICEF, et le Canada. Plus récemment de nouveaux pays ont adhéré à cet accord tels que le Luxembourg, l'Espagne (2013) et la Principauté de Monaco (2019).

L'Accord-cadre est approuvé comme Traité International régulièrement signé par le Niger et constitue le cadre de coordination opérationnelle de toutes les aides alimentaires destinées au pays. Il dispose d'un règlement intérieur qui organise le cadre de travail des différents organes, clarifie le rôle et les responsabilités de ces organes ainsi que ceux des personnalités chargées de les animer. Il dispose également d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables qui vise à assurer un fonctionnement harmonieux et efficient du Dispositif, et de garantir une gestion efficace et transparente des ressources.

Le DNP-GCA est doté de deux instruments financiers : le Fonds de sécurité alimentaire (FSA) qui est une réserve financière mobilisée en période de crise alimentaire pour acheter les céréales et le Fonds commun des donateurs (FCD) qui regroupe la contribution de tous les donateurs. Le DNP-GCA dispose également d'un Stock national de sécurité (SNS) placé auprès de l'OPVN qui en assure la maintenance.

Le DNP-GCA comprend deux organes chargés de son animation, à savoir la Commission mixte de concertation (CMC) et le Comité restreint de concertation (CRC). La CMC qui regroupe, autour du Premier Ministre tous les Chefs des Missions de Coopération signataires de l'Accord Cadre est la plus haute instance de décision du DNP-GCA. Le CRC est un organe technique présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre. Il regroupe les représentants de tous les PTF signataires de l'Accord de Cadre.

## **II. JUSTIFICATION D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE**

En raison du caractère obsolète de certaines de ses dispositions, l'Accord-cadre devrait être révisé pour tenir compte de la diversification des actions du dispositif mais également de l'adhésion de nouveaux membres.

Le DNP-GCA est soutenu par les principaux partenaires donateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Niger. Dans cette dynamique partenariale, l'AFD soutient le renforcement des capacités du DNP-GCA au travers du Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie des ressources de ce projet sera utilisée pour la mobilisation d'un assistant technique court terme qui appuie le DNP-GCA pour la révision de l'Accord-cadre.

## **III OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION**

L'objectif de la mission est de contribuer à faciliter le dialogue politique entre l'État du Niger et ses Partenaires dans le domaine de la SAN-DAD sur les réformes à travers un accompagnement dans l'aide à la décision

Les résultats attendus sont les suivants :

- Le document d'un nouvel Accord-cadre est disponible ;
- les instances de dialogue sont formalisées et animées ;
- les équipes se sont appropriées le contenu du nouvel accord-cadre.

## **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

- Juriste spécialisé dans le droit international avec au moins 15 ans d'expérience ;
- Expérience confirmée dans la rédaction / relecture / appui-conseil sur les Conventions et Accords au plan international
- Expérience pertinente dans les pays en développement, en particulier dans les pays sahéliens dont le Niger.

## **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de 1 mois

## 2.2.4 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA et du FISAN pour une formation aux techniques de plaidoyer

### I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver. Trois structures sont appelées à jouer un rôle important dans les transformations positives souhaitées au niveau du monde rural :

- Le Haut-commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), créé en 2011 est une administration de mission ancrée au Cabinet du président de la République du Niger, avec pour mandat le pilotage, la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Après avoir tiré le bilan du premier plan d'actions couvrant la période 2012-2015, un second plan d'actions quinquennal (2016-2020) a été élaboré et s'articule autour de 12 programmes stratégiques qui servent de cadre programmatique, de planification et de suivi pour les ministères et institutions du secteur à travers leurs budgets programmes. Le HC3N est également un interlocuteur privilégié des partenaires du secteur désireux d'inscrire leur coopération dans un cadre unifié et aligné aux priorités nationales et aux stratégies sous-sectorielles.
- Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 est ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2ème plan d'actions de l'I3N. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, en octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs
- Le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), créé en 2017 avec le statut d'établissement public de financement a pour mandat d'offrir des services financiers de trois types : (i) soutien aux activités agricoles des investisseurs privés, (ii) soutien aux investissements structurants agricoles des collectivités territoriales, (iii) appui au conseil agricole et à la recherche agronomique appliquée.

### **II JUSTIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Le DNP-GC et le FISAN sont confrontés à des difficultés de mobilisation des ressources financières (nationales et extérieures) nécessaire à l'exécution de leur mandat : les programmes stratégiques ne sont que partiellement financés, des lourdeurs administratives pèsent sur la mobilisation des ressources du budget de l'État, notamment en raison du passage de certains PTF de l'aide « projet » à l'appui budgétaire.

La conduite d'actions de plaidoyer en direction des pouvoirs publics et des partenaires technique et financier est une problématique commune à ces deux structures pour laquelle lesdites structures se sont engagées à former leur personnel clé.

L'AFD soutient le renforcement des capacités des trois structures au travers du Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie des ressources de ce projet sera utilisée pour la mobilisation d'un assistant technique court terme pour appuyer la formation des cadres des deux structures en matière de plaidoyer.

### **III. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS**

L'objectif de la formation en plaidoyer est d'inventorier les sources de blocage dans les relations entre le DNP-GCA et le FISAN d'une part, et leurs partenaires gouvernementaux ou extra-gouvernementaux d'autres parts, ainsi que les voies et moyens permettant de sensibiliser et d'influencer lesdits partenaires pour un ferme engagement dans la diligence concernant le traitement des dossiers des deux structures. Cela suppose l'adoption d'une stratégie de plaidoyer, la détermination des acteurs clés vis-à-vis desquels cette stratégie doit être appliquée et la description des changements attendus de chacun de ces acteurs.

Il s'agit en particulier de :

- Procéder à un mapping des acteurs par structure, décrire les situations actuelles dans les relations de travail, les difficultés rencontrées ou potentielles et la situation future souhaitée ;
- Élaborer et faire adopter par les responsables des structures une stratégie de plaidoyer répondant à leurs orientations et à leurs besoins ;
- Préparer et exécuter un programme de formation pour les cadres des structures en tenant compte de leurs spécificités. Ce programme de formation doit comporter l'élaboration de plans d'actions de plaidoyer en conformité avec les spécificités identifiées, y compris les mécanismes permettant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions jusqu'à l'atteinte des résultats attendus.

### **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

- Spécialiste en communication, droit, économie, finances, développement rural ou équivalent ;
- Justifier d'au moins 15 ans d'expériences en matière d'élaboration de stratégies de plaidoyer et de montage de plans d'actions de plaidoyer ;
- Excellente connaissance des problématiques et enjeux du plaidoyer dans les domaines des interventions d'urgence, du relèvement, de la résilience et du financement du monde rural ;
- Bonne connaissance des politiques publiques et des relations avec les partenaires techniques et financiers ;
- Expérience confirmée en facilitation et modération d'ateliers de formation, bonne connaissance et bonne expérience d'application de méthodes participatives, bonne aptitude dans la gestion de groupe ;
- Expérience confirmée dans la conduite d'activités de plaidoyer, dans l'appui conseil en plaidoyer, le partenariat et les relations bailleurs ;
- Expérience pertinente dans les pays en développement, en particulier dans les pays sahéliens dont le Niger.

### **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de 1 mois.

### **2.2.5 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources**

**(Pour mémoire : voir 2.1.2)**

### **2.2.6 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du DNP-GCA pour l'appui à la réalisation d'études ponctuelles**

**(Pour mémoire : voir point 2.1.3.)**

## **2.3 Assistance technique au FISAN**

### **2.3.1 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation**

#### **I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables (SAN-DAD), dénommée Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » revêt une importance capitale pour le pays, sachant que 80% de la population et 42% du PIB dépendent du secteur agricole, lequel est touché depuis ces deux dernières décennies par des crises alimentaires récurrentes, que le changement climatique et la dégradation des terres ne font qu'aggraver. Trois structures sont appelées à jouer un rôle important dans les transformations positives souhaitées au niveau du monde rural :

- Le Haut-commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), créé en 2011 est une administration de mission ancrée au Cabinet du président de la République du Niger, avec pour mandat le pilotage, la coordination, et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Après avoir tiré le bilan du premier plan d'actions couvrant la période 2012-2015, un second plan d'actions quinquennal (2016-2020) a été élaboré et s'articule autour de 12 programmes stratégiques qui servent de cadre programmatique, de planification et de suivi pour les ministères et institutions du secteur à travers leurs budgets programmes. Le HC3N est également un interlocuteur privilégié des partenaires du secteur désireux d'inscrire leur coopération dans un cadre unifié et aligné aux priorités nationales et aux stratégies sous-sectorielles.
- Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), créé en 2012 est ancré au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Le DNP-GCA met en œuvre les programmes stratégiques 9 et 10 du 2ème plan d'actions de l'ISN. A ce titre, il a pour missions la prévention, l'atténuation, la gestion (y compris réponses d'urgence et/ou saisonnières) et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles. La dernière réforme du DNP-GCA, en octobre 2017, a réaffirmé son mandat de réponse à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, en complément de la réponse aux chocs
- Le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), créé en 2017 avec le statut d'établissement public de financement a pour mandat d'offrir

des services financiers de trois types : (i) soutien aux activités agricoles des investisseurs privés, (ii) soutien aux investissements structurants agricoles des Collectivités territoriales, (iii) appui au conseil agricole et à la recherche agronomique appliquée.

## **II JUSTIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Il n'existe pas encore au sein du FISAN de mécanisme de suivi-évaluation. Le mécanisme à mettre en place doit être alimenté en information par des structures régionales qui seront mises en place et par les partenaires du FISAN, notamment l'Agence nigérienne de financement des collectivités territoriales (ANFICT), l'Agence de promotion du conseil agricole (APCA), les organisations de producteurs, les chambres régionales d'Agriculture, le Réseau des chambres d'agriculture et les opérateurs privés. Par ailleurs, le système de reporting doit s'harmoniser avec les indicateurs nationaux de suivi de la SAN-DAN, notamment ceux du plan d'actions de l'Initiative 3N.

L'AFD soutient le renforcement des capacités du HC3N au travers du financement d'un Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire au Niger (PRISAN). Une partie de ce financement sera consacrée à une assistance technique court terme auprès du HC3N pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation informatisé et la formation des cadres concernés.

## **III. OBJECTIFS ET RÉSULTAT ATTENDUS DE LA MISSION**

L'objectif de la mission est de contribuer à renforcer les capacités de suivi-évaluation du FN (suivi des opérations, consolidation des données de suivi).

Plus spécifiquement, la mission de l'assistance consiste à mettre en place au FISAN un système de suivi-évaluation performant, à même de fournir les informations de gestion et celles destinées à renseigner les indicateurs du plan d'actions de l'Initiative 3N et du Plan de développement économique et social (PDES).

La mission doit renforcer les capacités des cadres du FISAN à travers la formation des cadres.

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Un système de suivi-évaluation informatisé performant est mis en place ; ce système doit permettre la remontée de statistiques des données existantes et celles sur l'activité du FISAN à partir d'indicateurs clés à définir dans une démarche participative entre l'assistant technique et les cadres du FISAN.
- Les cadres du FISAN du département de suivi-évaluation maîtrisent le système de suivi-évaluation informatisé installé.

## **IV. PROFIL DE L'EXPERT**

- Spécialiste dans la mise en place de système d'information de façon générale, et de suivi-évaluation de façon plus spécifique justifiant d'au moins 15 ans d'expérience ;
- Compétences en matière d'analyse économique, de suivi évaluation des projets, de planification et de gestion ;
- Une expérience significative en accompagnement à la construction de dispositif de suivi-évaluation dans le cadre de projet complexes et pluri acteurs ;
- Une expérience significative dans l'appui à la fonction de suivi auprès d'acteurs très divers notamment publics;

- Une expérience d'une diversité de méthodologies de suivi-évaluation, notamment celles qui articulent le quantitatif et le qualitatif ;
- Une expérience de l'accompagnement d'organisations et de facilitation du dialogue entre acteurs ;
- Une expérience significative en matière de facilitation de groupe et d'atelier, accompagnement des organisations / institutions dans leur évolution ;
- La maîtrise du montage de projet et des principales procédures des bailleurs internationaux comme l'AFD.
- Expérience pertinente dans les pays en développement, en particulier dans les pays sahéliens dont le Niger.

## **V. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission est de 5 mois sous forme de mission perlée avec 5 séjours de 20 jours au Niger soit au total 100 jours de terrain, le reste du temps étant consacré aux travaux préparatoires au siège du consultant.

### **2.3.2 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour une formation aux techniques de plaidoyer**

**(Pour mémoire : voir point 2.2.4.)**

### **2.3.3 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour l'appui à la réalisation d'études ponctuelles**

**(Pour mémoire : voir point 2.1.3.)**

### **2.3.4 Termes de référence pour une assistance technique court terme auprès du FISAN pour l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour la mobilisation des ressources**

**(Pour mémoire : voir 2.1.2)**